

Le président, Arnaud de Puyfontaine, a ouvert la séance en abordant les questions de méthode puis procédé à la constitution de **4 sous-commissions** présidées respectivement par :

**1. Gérald de ROQUEMAUREL (vente au numéro)**

Les membres de cette sous commission auront notamment à traiter les questions suivantes:

- Comment vendre plus et mieux? Quid de la Loi Bichet? Sa définition, ce qu'elle permet, ce qu'elle ne permet pas.
- Comment faire évoluer la chaîne de valeur entre éditeur, dépositaire et diffuseur? Comment faire évoluer le mode de rémunération?
- Faut-il faire évoluer le système coopératif et le mode de gouvernance des NMPP? Quel rôle pour le CSMP? Pérennité de la COV?

**2. Xavier DORDOR (aspects publicitaires)**

Les membres de cette sous commission auront notamment à traiter les questions suivantes:

- Comment positionner la valeur de l'écrit dans l'univers de la publicité?
- Quelles évolutions pour l'environnement légal? La loi Sapin?
- Comment traiter les campagnes d'intérêt national?

**3. Francis MOREL (questions de fabrication et d'impression)**

Les membres de cette sous commission auront notamment à traiter les questions suivantes:

- Quelles problématiques industrielles spécifiques au magazine, à la PQN, à la PQR?
- Comment diminuer les coûts de production?
- Quel rôle pour le syndicat du Livre?
- Les conditions d'un "new Deal" en matière de fabrication
- Comment favoriser la convergence entre les différentes formes de presse?

**4. Michel SASPORTES (La Poste, Portage et Diffusion Numérique)**

- La hausse des tarifs postaux est-elle inéluctable? Quelles alternatives?
  - Quelles évolutions possibles pour le statut du porteur?
  - Quelles conditions pour implanter un système d'abonnements aux points de vente ?
  - Quelles mesures pour accélérer la diffusion numérique ?
- Problématique droits d'auteurs, TVA à traiter en lien avec les pôles de Bruno FRAPPAT et Bruno PATINO

Le groupe a ensuite procédé à l'audition de trois personnalités : Jean-Pierre Roger, Président du Conseil Supérieur des Messageries de Presse, Patrick André, directeur délégué des Messageries lyonnaises de presse (MLP) et Marc Norguez, le secrétaire général du SGLCE-CGT.